



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ <sup>QUATRE VINGT SEIZE</sup>, le 10 OCTOBRE à 20 H.  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M.r CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

EXPLOITATION  
D'UNE CARRIERE DE  
KAOLIN à LOQUEFFRET

Date de convocation du Conseil municipal : 1er octobre 1996

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à  
l'exception de :

ABSENTS : MM. Mme LE CLOITRE Jacqueline excusée

M. lle JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

La société des kaolins du Finistère souhaite exploiter une carrière de kaolin au lieu-dit "LE REST" à LOQUEFFRET.  
Une enquête publique a été ouverte au titre de la législation sur les installations classées du 2 septembre 1996 au 2 octobre 1996.

La Commune de BRENNILIS étant atteint par le périmètre d'affichage prévu par la réglementation sur les installations classées, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur ce dossier.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

.EMET un avis favorable pour l'exploitation de cette carrière.

.SOUHAITE que le traitement du kaolin se fasse également sur place afin d'éviter les problèmes liés au transport.

.DEMANDE que cette nouvelle activité soit classée en ZONE COMMUNAUTAIRE DU YEUN-ELEZ.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE,

CORRE Yves.

